

Borden Ladner Gervais LLP
Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada M5H 4E3
T 416.367.6000
F 416.367.6749
blg.com



Le 7 janvier 2020

Objet : Examen final commun de septembre 2019

Vous trouverez ci-joint le résumé du mandat confié et à M^{me} Lisa Keller, Ph. D., qui a été engagée par Borden Ladner Gervais dans le cadre de notre enquête sur la fiabilité et la validité de l'EFC de septembre 2019, de même que le sommaire des conclusions tirées par M^{me} Keller.

Recevez nos salutations distinguées.

Borden Ladner Gervais LLP

BORDEN LADNER GERVAIS S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Constatations dégagées par l'enquête indépendante sur la fiabilité et la validité de l'EFC de 2019

Mandat

CPA Canada a retenu les services de Borden Ladner Gervais (« BLG ») à titre de conseiller juridique et de représentant de la profession en ce qui concerne les problèmes technologiques et connexes (les « problèmes ») survenus lors de l'Examen final commun (« EFC ») de septembre 2019. BLG a notamment été mandaté pour effectuer une enquête indépendante sur les répercussions de ces problèmes sur la fiabilité et la validité de l'EFC de 2019.

Dans le cadre de son mandat, BLG a chargé une psychométricienne de formuler un avis indépendant concernant les répercussions des problèmes sur la validité et la fiabilité de l'EFC et le caractère raisonnable des mesures de rectification adoptées par le Jury d'examen. Ces travaux ont été effectués en trois phases.

Phase 1 : Déterminer de façon indépendante l'étendue du problème et cerner les copies potentiellement problématiques. Dans cette phase, l'objectif a été de déterminer l'ampleur du problème dans les centres d'examen, le nombre de candidats susceptibles d'avoir été touchés par les interruptions d'ordre technologique et le nombre de copies dont la validité des résultats pouvait être discutable.

Phase 2 : Consulter le Jury d'examen. Dans cette phase, après avoir effectué l'évaluation indépendante du risque pour mesurer l'ampleur du problème, on a demandé à la psychométricienne de consulter le Jury d'examen pour déterminer si des conclusions similaires avaient été tirées sur les copies et les épreuves potentiellement problématiques.

Phase 3 : Déterminer de façon indépendante si les copies pouvaient être notées ou non, et si oui, comment, ou si la menace à la validité était trop élevée. Au cours de cette phase, il a été décidé si les copies considérées comme étant à risque élevé pouvaient être notées ou non. Au cours de cette évaluation, toutes les copies ont été notées et vérifiées par le Jury dans le cadre d'un contrôle rigoureux. On a également demandé à la psychométricienne d'évaluer de manière indépendante les notes attribuées par le Jury d'examen pour l'EFC et, plus particulièrement, de déterminer si l'ajustement des grilles d'évaluation était valide, raisonnable et approprié.

Au cours de la dernière phase des travaux, la psychométricienne a travaillé en étroite collaboration avec le Jury et l'un de ses propres experts en psychométrie afin d'évaluer les résultats de la correction selon la grille d'évaluation standard, de déterminer si les ajustements de la grille étaient appropriés et d'analyser les effets de ces ajustements sur les notes.

Le Jury a tenu compte de tous les commentaires de la psychométricienne indépendante pendant la correction et la préparation de son rapport définitif.

Constatations

En ce qui concerne le processus, la psychométricienne estime que le Jury d'examen a réalisé les analyses adéquates pour déterminer l'incidence des interruptions sur les notes des candidats dans chacun des groupes de candidats, et que les analyses sont pertinentes et ont fourni les informations nécessaires pour évaluer l'incidence des perturbations et si des ajustements étaient nécessaires.

Compte tenu des taux de réussite finaux et du caractère raisonnable du processus suivi, la psychométricienne estime que la rectification des notes a été efficace et qu'elle a fourni les ajustements appropriés. Les candidats ayant reçu une correction spéciale n'ont pas bénéficié d'un avantage indu.

De plus, la psychométricienne soutient les recommandations de la profession, qui souhaite permettre à un candidat ayant échoué à l'examen de s'y représenter gratuitement et sans pénalité. Les candidats qui ont malheureusement été touchés par les problèmes techniques reçoivent ainsi toutes les mesures de compensation possibles.